

Iſle que nous avons nommées en donnant la ſubſtance du Traité (\*), & qui ſont *Baſtia*, *San-Fiorenzo*, *Calvi*, *Algayola* & *Ajaccio*. Mais il étoit à craindre que l'une de ces Places, *San-Fiorenzo*, n'eût le ſort de tomber aux Rébelles avant l'arrivée de ces troupes. A préſent cette crainte ſe diſſipe, à cauſe de la retraite effectuée des Rébelles. Peut-être même ces troupes pourroient trouver de l'oppoſition à leur débarquement ſi les Rébelles revenoient devant *San-Fiorenzo*, ou s'emparoit d'un autre poſte d'importance avant leur apparition. Quoiqu'il en ſoit, on a fait encore partir de *Genes* ſucceſſivement quelques centaines d'hommes avec des proviſions de bouche, des munitions de guerre, & des pièces de canon pour la *Corſe*, à bord de divers Bâtimens de transport, bien eſcortés. L'entrée qu'ont eüe au Port de *San-Fiorenzo* les deux Pinques & les trois Felouques, dont nous avons dit quelque choſe le mois paſſé, r'anime un peu ; & des ſecours partis depuis y étant encore arrivés, malgré le blocus, même le ſiège continué de cette Place par terre, donne eſpérance d'ailleurs de pouvoir la conſerver. Cependant l'on tâche de faire entendre aux Rébelles, par une voye ſourde, qu'il leur ſeroit avantageux de ſe réconcilier avec le Gouvernement, ſous la garantie de la Cour de France, & ne pas attendre l'extrémité, vû qu'ils ont déjà été contraints, pour ainſi dire, de lever le ſiège de *San-Fiorenzo* par mer, & enſuite par terre, comme on vient de l'apprendre par des Lettres de la *Baſtie* du 19. Octobre ; qu'ils ſe ſont retirés,

&c.

(\* ) Voyez notre Journal du mois d'Octobre dernier, page 288.